

2019 BUDGET CANADIEN

Le budget déposé le 19 mars 2019 par le gouvernement fédéral apporte des changements qui pourraient avoir une incidence sur vos finances personnelles et familiales.

COMPARATIFS AVEC LE BUDGET PRÉCÉDENT*

Dollar canadien c. dollar US

75,23 ¢
BUDGET 2019
19 mars 2019

78,49 ¢
BUDGET 2018
27 févr. 2018

Indice composé S&P/TSX

16 188,10
BUDGET 2019
19 mars 2019

15 671,15
BUDGET 2018
27 févr. 2018

Prix du baril de pétrole en \$ US

59,23 \$
BUDGET 2019
19 mars 2019

63,01 \$
BUDGET 2018
27 févr. 2018

Taux de chômage au Canada

5,80 %
BUDGET 2019
Févr 2019

5,90 %
BUDGET 2018
Janv. 2018

* PÉRIODE DU 27 FÉVRIER 2018 AU 19 MARS 2019

DÉFICIT PRÉVU

2018-19 **-14,9 \$** 2019-20 **-19,8 \$** 2020-21 **-19,7 \$** 2021-22 **-14,8 \$** 2022-23 **-12,1 \$** 2023-24 **-9,8 \$**

DÉFICIT MESURÉ EN MILLIARDS

FAITS SAILLANTS

RÉGIME D'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Le montant maximal que des particuliers peuvent retirer de leur REER en vue de l'achat ou de la construction d'une première propriété est passé de 25 000 \$ à 35 000 \$.



PRÊT HYPOTHÉCAIRE AVEC PARTICIPATION

Les premiers acheteurs admissibles possédant la mise de fonds minimale nécessaire pour obtenir un prêt hypothécaire assuré peuvent faire une demande pour financer une partie du coût d'achat de leur propriété sous forme de prêt hypothécaire avec participation auprès de la SCHL.

RENTES VIAGÈRES DIFFÉRÉES À UN ÂGE AVANCÉ

Les retraités pourront acheter une rente viagère différée au titre de certains régimes enregistrés (REER, FERR, RPDB, RPAC, RPA) et reporter les versements de la rente jusqu'à l'âge de 85 ans.



RENTES VIAGÈRES À PAIEMENT VARIABLE

Le budget propose de modifier les règles fiscales pour permettre les rentes viagères à paiement variable au titre d'un RPAC ou d'un RPA à cotisations déterminées.

EXEMPTIONS RELATIVES À LA SRG ET À L'ALLOCATION

Des exemptions pouvant atteindre 15 000 \$ sur les revenus d'emploi ou de travail autonome annuels sont accordées aux prestataires du SRG ou de l'Allocation et à leur conjoint.

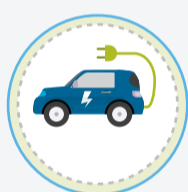


INSCRIPTION AUTOMATIQUE AU RPC

Le gouvernement fédéral inscrira de façon proactive les cotisants au RPC qui seront âgés de 70 ans ou plus, mais qui n'ont pas encore demandé à recevoir leurs prestations de retraite du RPC.

DON DE BIENS CULTURELS

L'obligation voulant que le bien soit d'importance nationale pour être admissible aux incitatifs fiscaux bonifiés pour les dons de biens culturels a été supprimée.

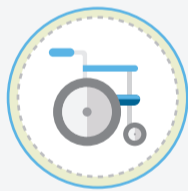


VÉHICULES ZÉRO ÉMISSION (VZE)

Les VZE seront admissibles à une déduction fiscale complète l'année de leur mise en service. Les coûts en capital des véhicules admissibles seront déductibles d'impôt, jusqu'à une valeur de 55 000 \$ plus les taxes de vente.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR FRAIS MÉDICAUX

Les sommes payées pour l'achat de produits du cannabis à des fins médicales à partir du 17 octobre 2018 sont admissibles au crédit d'impôt pour frais médicaux.



RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-INVALIDITÉ

Les règles régissant les régimes enregistrés d'épargne-invalidité ont été modifiées afin de mieux protéger l'épargne à long terme des personnes handicapées.

PROGRAMME CANADIEN DE PRÊTS ÉTUDIANTS

Le taux d'intérêt flottant sera réduit au taux préférentiel majoré de 2,5 % et le taux fixe sera réduit au taux préférentiel majoré de 2 % (de son taux actuel préférentiel majoré de 5 %), avec une période de non-remboursement sans intérêt de six mois.



ACCÈS À L'ÉDUCATION

Le plafond annuel de la bourse canadienne servant à l'achat d'équipement et de services pour étudiants ayant une invalidité permanente été haussé de 8 000 \$ à 20 000 \$.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA FORMATION

Ce crédit d'impôt remboursable permettra aux travailleurs admissibles âgés de 25 à 64 ans d'accumuler 250 \$ par année, jusqu'à un maximum viager de 5 000 \$ pour couvrir jusqu'à la moitié des frais de scolarité et autres frais admissibles associés à la formation.



SOUTIEN À LA FORMATION D'ASSURANCE-EMPLOI

Les travailleurs qui doivent prendre congé du travail pour suivre une formation peuvent recevoir des prestations d'assurance-emploi durant une période pouvant aller jusqu'à quatre semaines.

OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS DES EMPLOYÉS

Plafond annuel de 200 000 \$ pour les options d'achat d'actions (selon la juste valeur marchande des actions sous-jacentes) pour les employés de grandes entreprises bien établies et matures.



RESTRICTIONS CONCERNANT LA VALEUR ESCOMPTÉE D'UN RRI

Le budget a introduit des mesures qui interdisent de créer un régime de rente individuel (RRI) simplement pour éviter de payer de l'impôt sur la valeur escomptée d'un régime de retraite à prestations déterminées.

Que signifie vraiment le budget 2019 pour vous? Parlez-en à votre conseiller dès aujourd'hui.



Sources :
Faits saillants du budget : <https://www.budget.gc.ca/2019/home-accueil-fr.html>
Taux de change de la Banque du Canada : http://www.banqueducanada.ca/taux/taux-de-change/convertisseur-de-devises/?_ga=2.130182223.1363227700.1520294677-132460559.1490229402
Prix du pétrole brut : <http://ca.investing.com/commodities/crude-oil-historical-data>
Indice composé S&P/TSX : https://web.tmxmoney.com/pricehistory.php?qm_symbol=%5ETSX&locale=FR
Taux de chômage février 2019 : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/180209/dq180209a-fra.htm>
Taux de chômage janvier 2018 : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/180308/dq180308a-fra.htm>
Déficit fédéral : <https://www.budget.gc.ca/2019/docs/plan/overview-aperçu-fr.html>

Ce document infographique est uniquement une source générale d'information; il ne doit en aucun cas remplacer des conseils financiers ou fiscaux professionnels. Veuillez communiquer avec un conseiller pour connaître l'incidence de ces mesures sur votre situation. L'information qu'il fournit était exacte au moment de sa publication, soit le 21 mars 2019. Document infographique conçu par Ativa Interactive © 2019. Tous droits réservés.

MD Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie : en savoir plus au www.empire.ca